



# Massif du Brézouard à Fréland et Lapoutroie (Identifiant national : 420030102)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1688334)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : C. ROSSET - Parc naturel régional des Ballons des Vosges, . - 420030102, Massif du Brézouard à Fréland et Lapoutroie. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030102.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace

Rédacteur(s) : C. ROSSET - Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Centroïde calculé : 958036°-2365898°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014

Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2014

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [420030275](#) - Hautes Vosges haut-rhinoises (Id reg. : 2688045)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Lapoutroie (INSEE : 68175)
- Commune : Fréland (INSEE : 68097)

### 1.2 Superficie

154,62 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 915  
Maximale (mètre): 1220

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [420030275](#) - Hautes Vosges haut-rhinoises (Type 2) (Id reg. : 2688045)

### 1.5 Commentaire général

Au nord des Hautes Vosges, les sommets du Petit et Grand Brézouard font partie des sommets les plus élevés des hautes Vosges (plus de 1200m), ils marquent la fin de la grande crête. Le site se présente comme un vaste espace sauvage et calme dans un compartiment altitudinal appartenant à l'étage montagnard supérieur (majoritairement supérieur à 800 mètres) voire contexte bioclimatique de type subalpin.

Sur le plan géologique, ce secteur relève des hautes Vosges cristallines.

La forêt, largement dominante sur la zone, se décline essentiellement en des pessières d'origine artificielle, où s'intercalent localement quelques érablaies à lunaire et des zones rocheuses en situation de pente forte. La partie sommitale est composée d'une lande relictuelle, témoin d'une activité pastorale passée.

L'ensemble de ces boisements fortement anthropisés (plantations anciennes d'épicéas) est néanmoins favorable à une bonne richesse faunistique. Le Cassenoix moucheté est par exemple recensé de même que d'autres espèces forestières particulièrement menacées dans les Vosges. Le Lynx a fréquenté ce massif occupé par une population d'ongulés importante, en particulier de chamois.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

*Commentaire sur les mesures de protection*

Il ne bénéficie d'aucune protection exceptée celles relevant du régime forestier et de natura 2000 (ZPS).

### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

#### *Commentaire sur les activités humaines*

L'activité forestière et touristique domine sur ce sommet emblématique des Hautes Vosges (dernier sommet granitique à plus 1200m).

### 1.6.3 Géomorphologie

- Montagne
- Sommet
- Escarpement, versant pentu

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

Les faciès cristallins les plus acides sur granito-gneiss du Brézouard, dont les arènes filtrantes sont pauvres en fer et en argile, offrent dans ces conditions climatiques des sols à podzolisation accentuée (sols podzoliques et podzols). Par conséquent, ils sont recouverts de forêts très acides et sont sensibles de plus aux précipitations acides.

Ces sols sont également sensibles aux phénomènes de sécheresse.

### 1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ecologique</li><li>- Faunistique</li><li>- Oiseaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li><li>- Zone particulière d'alimentation</li><li>- Zone particulière liée à la reproduction</li></ul>	

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Autre (préciser)

## Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la zone a été établie à partir de la répartition des espèces. Pour tenir compte du domaine vital de ses espèces forestières strictes, la zone a été étendue et calée sur les limites des parcelles forestières incluant leur domaine vital estimé.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel

### Commentaire sur les facteurs

Les forêts d'épicéas sur ce sommet ont énormément souffert de la tempête de 1999.

l'enrésinement ancien n'a pas été sans conséquence sur la qualité des sols et la question de la modification de la composition de ces peuplements est à prendre en considération dans le cadre des aménagements forestiers (régénération du sapin, plantation de Hêtre). Les densités élevées d'herbivores sauvages posent localement des problèmes de régénération naturelle des essences locales souhaitées.

### OBJECTIFS DE PRÉSERVATION :

Le principal objectif de gestion concerne le maintien des habitats favorables à la faune inféodée généralement aux vieilles forêts.

Sur un plan sylvicole, le traitement à préconiser tout en tenant compte des peuplements en place devrait être la futaie irrégulière proche de la nature) pour maintenir un mélange d'essences diversifié, associant feuillus et résineux, pour obtenir des peuplements à couvert continu, clairs, stratifiés riches en myrtilles et en fourmillières.

Plus que la composition des peuplements, c'est leur structure qui importe et qui devra être restaurée.

De plus, les conditions de silence et de tranquillité doivent impérativement être garanties, notamment en période hivernale et de reproduction (1 décembre au 1 juillet) au travers d'une organisation des usages.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reptiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">41.11</p> <p style="text-align: center;"><i>Hêtraies acidiphiles médiéo-européennes à Luzule blanchâtre du Luzulo-Fagenion</i></p>		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		2011

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">31</p> <p style="text-align: center;"><i>Landes et fruticées</i></p>		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		
	<p style="text-align: center;">43</p> <p style="text-align: center;"><i>Forêts mixtes</i></p>		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	42 <i>Forêts de conifères</i>		Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

Ce site est essentiellement retenu en tant qu'habitat d'espèces car il n'accueille quasiment plus d'habitats de composition naturelle.

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60612	<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lynx boréal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage				2007
Phanérogames	96119	<i>Epikeros pyrenaicus</i> (L.) Raf., 1840	<i>Sélin des Pyrénées,</i> <i>Angélique des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : TINGUY H.				2001
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	<i>Lézard vivipare</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace				2011

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60612	<i>Lynx lynx</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BUFO Association pour l'Etude et la Protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace		
	Groupe Tétras Vosges		
	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage		
	Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		
	TINGUY H.		